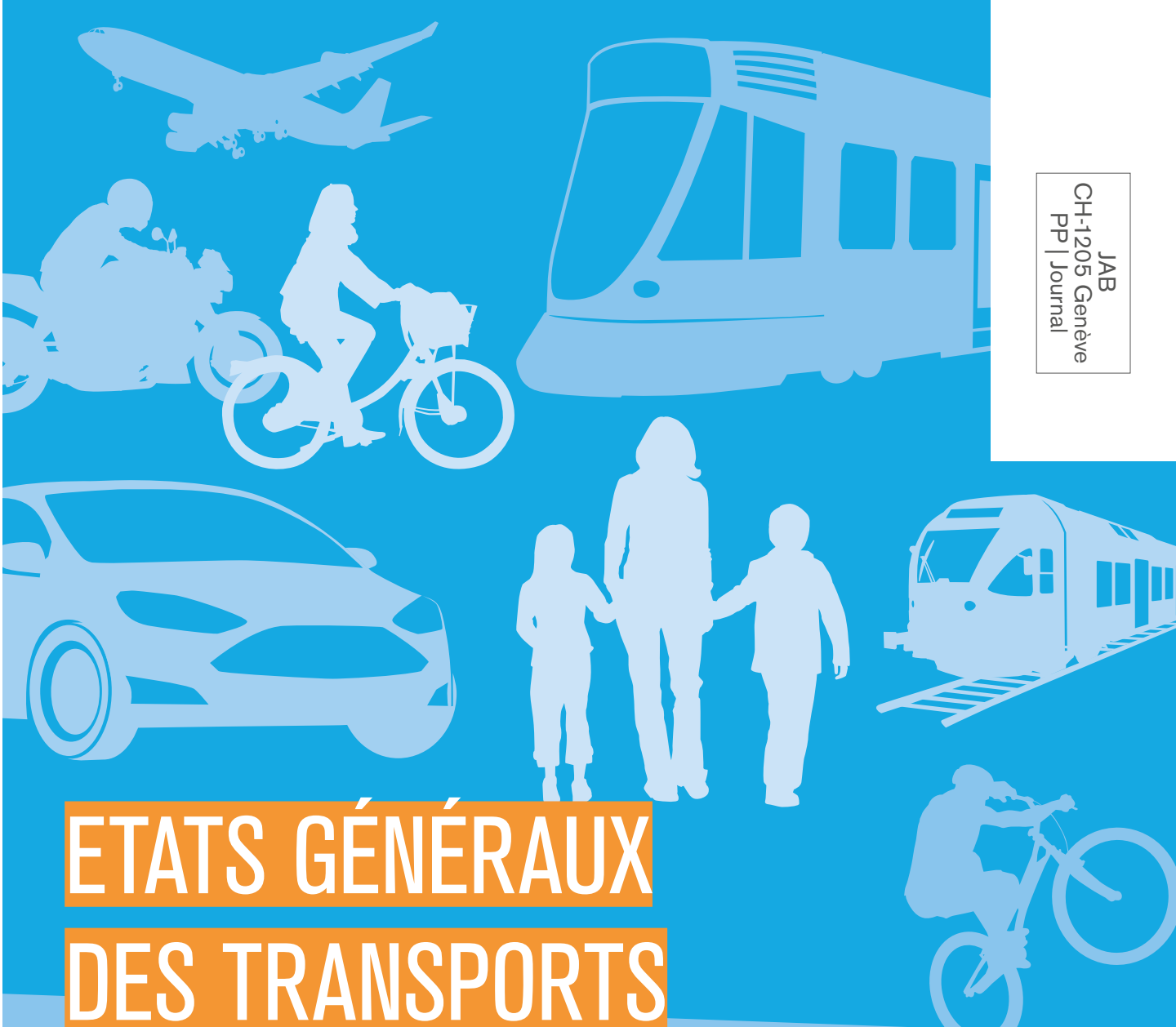


# LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN

JAB  
CH-1205 Genève  
PP | Journal



## ETATS GÉNÉRAUX DES TRANSPORTS

05 | Hommage  
à nos amis

10 | Luc Barthassat :  
états généraux

14 | Nouvelle loi sur  
la Police (LPol)

le déménagement en douceur



**BALESTRAFIC**

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - [www.balestrafic.ch](http://www.balestrafic.ch)



NICOLAS ROVINI SARL  
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève  
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54  
Mobile : 079 423 32 54 - [rovini@bluewin.ch](mailto:rovini@bluewin.ch)

**LOCATELLI MAX SA**  
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM *Partenaire*

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55



**La propreté  
améliore la  
qualité de vie !**

**APPEL GRATUIT 0800 95 95 95**

Siva Star Cleaning Sàrl

[info@entreprisedenettoyage.ch](mailto:info@entreprisedenettoyage.ch)  
[www.entreprisedenettoyage.ch](http://www.entreprisedenettoyage.ch)

Rue Cardinal-Journet 27 - 1217 Meyrin  
Tél. 022 777 72 80 - Fax 022 782 72 36

## NOTRE ÉTÉ, HIVERNAL, S'ACHÈVE

Des grandes personnalités démocrates-chrétiennes nous ont malheureusement quittés. Nous garderons d'elles des souvenirs lumineux. Nos pensées vont bien entendu à leurs familles.

Nous pensons également aux Chrétiens d'Orient et à leurs souffrances. L'indifférence à leur égard doit cesser et il appartient aujourd'hui au PDC Suisse de tenter d'infléchir la politique timorée, pour ne pas dire plus, du Conseil fédéral.

La rentrée politique genevoise, quant à elle, commencera la semaine prochaine lors de la session supplémentaire du Grand Conseil, avec notamment le débat sur la Loi sur la Police. Les policiers ont – enfin – repris l'uniforme, uniforme qu'ils n'auraient au demeurant jamais dû quitter. Toutefois, le report du projet SCORE démontre combien il est difficile de s'attaquer aux privilèges à l'heure où il faudrait pourtant impérativement réduire la dette du Canton. Toujours est-il que cette nouvelle loi jette les fondements d'une réforme globale entamée depuis trois ans et qui devrait s'achever avec l'adoption du projet «Police 2015», aboutissement final du renforcement de l'ensemble de la chaîne sécuritaire.

Nous poursuivrons avec la campagne en forme de 4x100 relais contre la Traversée de la Rade. 4x100, dès lors, d'une part, qu'il s'agira d'un sprint: nous n'aurons que 4 semaines pour expliquer à la population les dangers que fait peser ce mauvais



projet sur les finances de l'Etat et le développement du Canton. 4x100, dès lors qu'il s'agira d'autre part d'un travail d'équipe: nous gagnerons cette campagne sur le terrain grâce à l'investissement de toutes et tous.

Parallèlement, nous solliciterons de nos délégués le 1<sup>er</sup> septembre un grand oui en faveur du lancement, conjointement avec le

PLR, d'une initiative pour la Traversée du Lac, dont le financement sera assuré par la Confédération en partenariat, le cas échéant, avec des privés. Contrairement à la Petite Traversée qui crée de nouveaux problèmes sans en résoudre, la Grande Traversée offre des perspectives d'aménagement cohérentes et propose une approche moderne et intelligente de la mobilité, du logement, de l'économie et de l'environnement.

Enfin, nous devons déjà nous préparer pour les votations de novembre sur les forfaits fiscaux et Ecopop, étudier le budget de l'Etat 2015 ou encore finaliser l'organisation des élections 2015.

Le travail ne manque pas, mais il s'annonce passionnant !

Belle rentrée à toutes et à tous et n'oubliez pas de nous rejoindre sur le terrain pour que l'automne soit haut en couleur... orange bien sûr !

*Sébastien Desfayes, président*

# SOMMAIRE

- 5 **HOMMAGE À JACQUES LANCE**
- 6 **HOMMAGE A GUY FONTANET**
- 8 **HOMMAGE À BÉATRICE GISIGER**
- 10 **ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MOBILITÉ :**  
Il est temps que vous donniez votre avis !
- 12 **CHRÉTIENS D'ORIENT**  
Epuration ethnique et persécution :  
l'indifférence honteuse de l'Occident
- 14 **NOUVELLE LOI SUR LA POLICE (LPOL)**  
Rôle déterminant du PDC pour  
une police moderne et efficace

**Editrice Responsable**

Sophie Buchs, secrétaire générale  
du Parti Démocrate-Chrétien

**Rédactrice en chef**

Sophie Buchs

**Graphisme, maquette et réalisation**

Loris Grillet, loriskumo.com

**Impression**

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

**Contact**

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

# HOMMAGE À JACQUES LANCE

Jacques Lance nous a quitté le 28 mai dernier sereinement après une courte maladie. Il restera dans la mémoire de tous un grand homme au sens propre et au sens figuré. Au sens propre par sa stature et au sens figuré par le respect et la prestance qu'il inspirait.

Ingénieur de formation, il a fait une longue carrière aux Ateliers de Sécheron, (actuellement ABB Sécheron SA), où il occupa la fonction de directeur, responsable de la formation professionnelle. Il avait toujours le mot juste et positif. Il ne parlait pas pour ne rien dire et encourageait les idées novatrices. Que de jeunes de l'époque se souviennent encore aujourd'hui de ce grand personnage quelque peu intimidant!

En parallèle il a fait une carrière militaire pour terminer au grade de colonel dans l'artillerie.

Mais c'est sur le plan politique qu'il a marqué le plus les esprits. Fortement engagé au sein du parti démocrate-chrétien, il est entré au Conseil municipal de Lancy en 1963 qu'il présida de 1970 à 1971. Au cours de cette période, la commune de Lancy connaît, comme tout le canton d'ailleurs, une forte expansion urbaine. Mais la densification à outrance des spécialistes se heurte à des résistances de plus en plus véhémentes de la part de la population. C'est dans ce contexte que Jacques Lance accède au Conseil administratif le 1<sup>er</sup> juin 1979.

Au cours des douze ans qui ont suivi, durant lesquels il fut cinq fois maire, devenu le nouveau patron de l'aménagement et des finances de la commune, il aura pour objectif de gérer les effets de la croissance en matière d'urbanisme. Le plan directeur communal de 1982 constituera la base même de toute sa philosophie afin de faire en sorte que Lancy devienne une véritable ville. Il mettra toute son énergie à corriger les excès hérités des grandes années d'expansion en palliant notamment aux insuffisances et aux nuisances. Au niveau des finances, il administrera avec le Conseil administratif les deniers de la commune avec grande rigueur tout en répondant aux besoins prépondérants de la population.

Forte personnalité, homme de principe, Jacques Lance connaissait ses dossiers à fond et allait jusqu'au bout de ses idées. Il les exposait toujours avec clarté et conviction. Il savait retourner des situations parfois difficiles. Sa grande force : mettre l'homme au premier plan, écouter les autres, servir la communauté lancéenne. Son engagement pour sa commune était tel qu'il a renoncé à un poste de directeur général auprès de son employeur. Il était en effet très impliqué dans les diverses associations et présent aux diverses manifestations. Au sein de l'Association des Communes Genevoises, il a exercé une influence notoire.

Au terme de son mandat de Conseiller administratif en 1991, il a pris la présidence de la Fondation pour l'animation socioculturelle dont il a été la cheville ouvrière lors de sa constitution. En parallèle, il a été l'un des rares Romands à siéger au Conseil d'administration des CFF. L'Association Lancy Coopération Afrique, issue du CPTG (Centre de Perfectionnement Technique de Genève), à laquelle il a participé jusqu'au bout, lui tenait aussi particulièrement à cœur.

Pour se ressourcer, il aimait monter aux Haudères en été pour y passer ses vacances en famille. Là-bas il retrouvait ses amis valaisans avec qui il a noué des liens d'amitié très forts. Le chant faisait aussi partie de ses moments de détente qu'il affectionnait particulièrement. Quand il commençait à entonner une chanson, c'est tout le répertoire qui suivait. Combien de moments et soirées mémorables beaucoup d'entre nous ont eu le privilège de vivre en sa compagnie ? Lors des sorties des maires, il montait régulièrement dans le car numéro 3 avec son petit chansonnier. Ce car a été surnommé le car chanteur.

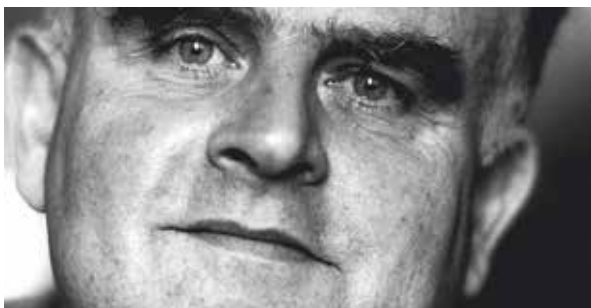
Cher Jacques, merci pour tout ce que tu nous as apporté. Nous garderons de toi le souvenir d'un vrai et grand magistrat ! A sa famille, nous redisons toute notre sympathie. Bien sincèrement.

*Marco Föllmi  
Pour le PDC de Lancy*

# HOMMAGE A GUY FONTANET

La famille de Guy Fontanet m'a proposé de m'exprimer pour rendre un hommage à l'ancien Président du Conseil d'Etat démocrate-chrétien, ancien Conseiller national, mais aussi à l'Ami.

J'ai été profondément touché par cette grande marque de confiance, et suis honoré de pouvoir apporter un témoignage concernant la personnalité rayonnante de Guy, alors que nous sommes réunis aujourd'hui, dans cette Eglise de St-Paul, pour lui dire un dernier adieu.



Pour comprendre le parcours de cet homme d'exception et de ses engagements il faut en quelques traits remonter dans le temps.

Guy a fait des études heureuses au collège Calvin où il découvrit les auteurs de la littérature française, s'essaya à écrire des poèmes, pris des cours de diction, appris à déclamer, se laissa tenter par le théâtre. Il fut bien sûr Jules César, dans la mort de Pompée de la pièce de Pierre Corneille. Il se voyait déjà acteur et prédicateur sur les traces de Bossuet dont il avait appris plusieurs des discours célèbres.

Sa vocation d'avocat et son entrée en politique se dessinent à cette période de sa jeunesse. Ayant remporté un prix à la fin de ses études au Collège de Genève, Guy décida de se rendre à Paris, où il découvrit cette ville de culture, les musées, le théâtre, la littérature. Il se rendit aussi au Palais de Justice où il se heurta à l'injustice. Révolté par un jugement choquant, l'idée lui est alors venue de devenir avocat pour appliquer le droit autrement.

A son retour à Genève il s'inscrivit à la faculté de droit, mais également à la faculté des lettres,

partagé entre deux vocations : Les lettres, le droit ? C'est le droit qui l'emporta.

A l'université, Guy, avec quelques Amis, refaisait le monde en s'inspirant du philosophe français Emmanuel Mounier, catholique engagé, homme novateur, de progrès, d'ouverture. Il était le Père du «personnalisme» mouvement marqué par la volonté de créer une nouvelle société, où les valeurs humaines étaient essentielles, et où leur respect devait être le fil conducteur de nos réflexions et de nos actions.

La revue «Esprit» lancé par Emmanuel Mounier les inspirait. Guy avec ses amis créèrent alors à Genève un groupe «Esprit», s'imprégnant de cette philosophie d'engagement, lisaient des écrivains de la même veine, tels Jacques Maritain, Charles Péguy et d'autres encore.

Tout au long de sa vie, tous les engagements de Guy seront marqués du sceau de cette vision humaniste de la société. Il aura incarné ces valeurs, il les aura pratiqués.

Il commencera d'ailleurs par rejoindre la Communauté d'Emmaüs de l'Abbé Pierre, puis par entrer en politique au sein de la Démocratie chrétienne (le parti indépendant chrétien social à l'époque à Genève) mouvement qui correspondait le plus à sa vision.

Ces valeurs il les aura aussi transmises à sa merveilleuse famille et enseignées au sein de notre parti. J'ai reçu cette formation. J'ai été imprégné par son message et subjugué par son charisme. Guy aura été un modèle pour nous.

A 25 ans, Guy fonde déjà sa propre Etude d'avocats. Il a le sens de l'engagement. Capitaine à l'armée il commande une Compagnie de grenadiers, la formation physiquement la plus dure. Il se fait respecter.

Il se présente au Conseil municipal de Chêne-Bougeries. Il est élu, devient député, Conseiller National, puis en 1973 Conseiller d'Etat, tant sa personnalité est marquante. Il reçoit le Département

de Justice et Police que le Conseiller d'Etat Henri Schmitt souhaitait remettre à un nouvel élu après les événements à Genève de 1968. Guy aurait préféré le Département de l'Instruction publique. Il venait de déposer en tant que député un important projet de loi visant à donner une vraie autonomie à notre Alma Mater. Mais le poste était occupé par M. André Chavanne.

Guy s'investit alors corps et âme dans ce département, le DJP, réputé difficile. Il s'efforce de gagner la confiance de la police, de la population, se montra plus souple que son prédécesseur, notamment lors de manifestations, tout en contrôlant la situation. Parallèlement il s'est employé à faciliter l'accès à la justice, et proposa diverses mesures pour faciliter la réinsertion sociale des détenus.

Ce ne sont pas les problèmes qui auront manqué pendant ses trois mandats dans ce même département. Il les a affrontés, étalant ses talents de tribun, toujours à l'écoute, infatigable, laissant toujours une porte ouverte pour le dialogue.

Proche du terme de son 3<sup>e</sup> mandat, Guy m'avait contacté pour me suggérer de me présenter aux élections pour le Conseil d'Etat. J'étais alors directeur administratif et financier du DIP. Et les circonstances ont voulu par la grâce du corps électoral que je sois élu au premier tour avec Jean-Philippe Maître, mon jeune collègue et Ami disparût si tôt. Le nouveau Conseil d'Etat me confiait le Département de l'Instruction publique, tant espéré par Guy. Un bonheur pour moi. Son abnégation aura été exemplaire.

Guy aura été sublimé par le pouvoir, la fonction, les responsabilités, le fait d'être au service de la République. Il laissera des traces indélébiles. «Le politique a le pouvoir qu'il prend» dit-on parfois. (très modérément dans notre République). J'ai découvert la forme de pouvoir de Guy, celui de la parole, celui d'user de sa force de conviction, de son aptitude à proposer ou à dénoncer.

Par la suite Guy s'est engagé de toutes ses forces dans des missions humanitaires, toujours fidèle à sa vision humaniste qui ne le quittera jamais. Je relèverai son engagement en tant qu'avocat du gouvernement philippin dans l'affaire des fonds de

l'ex-dictateur Ferdinand Marcos, fonds que Guy a réussi à faire restituer après une longue bataille au nouveau Gouvernement élu de ce pays. Ses avertissements n'auront malheureusement pas d'effets sur les milieux financiers. On connaît la suite. (...)

On ne peut pas rendre un hommage à Guy, sans évoquer Lisette, son épouse.

Je sais, Chère Lisette que tu n'aimes pas être mise en lumière. Et pourtant je ne puis me taire. De tout temps j'ai admiré ton engagement auprès de Guy. Tu l'as soutenu dans tous ses combats, tu lui as donné cette confiance qui lui a permis d'avancer, tu l'as rassuré. Tu as été le support de votre famille, trois enfants, puis des nombreux petits enfants. Tu as été, et tu es le pilier familial qui a permis à Guy de donner sa plénitude dans tous ses engagements : ouverture, dialogue, respect, à l'écoute des autres. Tu as un courage incroyable et une force impressionnante. Et tu l'as encore tant aidé pendant cette période de maladie. Et l'amour entre vous deux aura duré une vie entière, je le sais, jusqu'aux derniers instants de Guy. Trois choses demeurent, est-il écrit dans les textes. La plus grande des trois. C'est l'amour ! Il se poursuivra, Chère Lisette, d'une autre manière, Guy était croyant, serein, certain de te retrouver un jour. Mais il devra attendre, car tes petits-enfants ont encore longtemps besoin de ta présence.

Pour conclure, je terminerai par une pensée d'Albert Camus qui disait : «La vraie générosité envers l'avenir, c'est de tout donner au présent». Guy, jour après jour, a tout donné pour l'avenir des siens et pour l'avenir de la République.

Homme de lettres, Homme de Droit, Homme humaniste, Homme croyant et chrétien engagé, Père d'une belle famille, Merci tout simplement. Cher Guy, A Dieu.

*Dominique Föllmi  
Ancien Président du Conseil d'Etat*

# HOMMAGE À BÉATRICE GISIGER

La disparition soudaine de Béatrice Gisiger, ancienne Maire de la Ville d'Onex, nous a tous profondément bouleversés et immergés dans la tristesse et l'affliction. Affliction, car on ne peut pas partager autant d'années d'engagements communs et de responsabilités, sans que des liens d'estime et d'amitié réciproques s'enracinent solidement entre les acteurs qui acceptent de les assumer et de les vivre ensemble.



Il y a quelques semaines à peine, avec la section du Parti Démocrate Chrétien d'Onex, dont elle venait de reprendre la présidence, Béatrice s'activait encore avec détermination pour la préparation des prochaines élections communales d'avril 2015; avec sa légendaire méticulosité, soucieuse comme à son habitude de soigner chaque détail et de ne rien laisser au hasard.

(...)

J'ai connu pour la première fois Béatrice Gisiger dans le cadre de la chorale de la paroisse de Saint-Martin; une chorale qu'elle dirigeait avec talent et une passion qui se lisait sur son visage. Béatrice aimait la musique et le chant choral, une tradition séculaire solidement ancrée dans l'histoire fribourgeoise et que l'Abbé Joseph Bovet avait si bien su fédérer. C'est dans ce chapitre que débute le merveilleux engagement de Béatrice au sein de la paroisse Saint-Martin.

Mais cette aptitude de servir ne datait pas de son arrivée à Onex. Au Nigeria et en Lybie déjà, expatriée avec son époux Michel durant plus de sept ans, elle

a consacré la plus grande partie de son temps libre aux populations locales.

Enseignement dans un asile pour aveugles – elle avait même appris le Braille – culture générale aux femmes et aux enfants de ces pays, mais encore, l'initiation à la musique, cet irremplaçable instrument de partage des émotions.

Voici pourquoi, j'ai tendance à croire que l'engagement politique de Béatrice Gisiger, n'a été qu'un prolongement naturel de ses expériences africaines et surtout de celles, nombreuses, exercées au sein de la paroisse Saint-Martin. Une paroisse en effet est déjà en elle-même une grande communauté, composée de personnes de tout âge, d'origines, de langues et de formations différentes, de classes aisées et de classes modestes, un lieu de rencontres et de contacts privilégiés.

Dans ce contexte et au fil du temps, Béatrice a du prendre conscience qu'elle pouvait étendre son action au bénéfice de la Communauté Onésienne toute entière; c'était une sorte d'appel à poursuivre cette vocation de servir à plus large échelle à travers un engagement politique.

C'est ainsi qu'elle adhéra au parti Démocrate Chrétien et fut élue au Conseil Municipal en 1995. En 1997 déjà, alors que je quittais mes fonctions de Conseiller Administratif de la Ville d'Onex pour assumer celles de Conseiller d'Etat, Béatrice était désignée par la Section du PDC d'Onex pour me succéder au sein de l'exécutif communal.

Elle fit son entrée au Conseil administratif en compagnie de mes deux anciens collègues, Madame Gabrielle Keller et Monsieur Jean-Claude Cristin. Ayant siégé avec elle, ces derniers, je cite, ont gardé de Béatrice le souvenir d'une femme exigeante avec elle-même et avec les autres, très attachée à ses principes, mais respectueuse des opinions de ses collègues et collégiale, dans cette mission complexe et délicate, qui est celle de la gestion d'une Ville telle que la nôtre.

Mais ils gardent aussi, tout comme moi, le souvenir des moments festifs qui lui allait si bien et les fous rires partagés face à des situations parfois rocambolesques que nous offre la vie quotidienne de même que l'exercice de nos fonctions.

Chargée de l'Urbanisme, des Ecoles, du Service du Feu et la Protection Civile, et notamment du Service Social, c'est certainement dans ce dernier registre que Béatrice a pu le mieux s'exprimer. Sa fibre sociale naturelle et bien ancrée, son regard attentif constamment posé sur les autres, sa grande capacité d'écoute et son action, lui ont valu le respect et la reconnaissance de toutes les personnes qui ont fait appel à ses services.

Elle vouait une attention toute particulière aux aînés de la commune, à la petite enfance et aux personnes fragilisées par les vicissitudes de la vie.

A trois reprises elle aura assumé, avec fierté et sa distinction naturelle, le rôle de Maire de notre Ville d'Onex. Je ne voudrais pas oublier ses multiples engagements dans de nombreux groupements et associations, de même qu'au sein du parti cantonal comme membre appréciée du Comité Directeur.

En 2007, elle a décidé de quitter ses fonctions au sein de l'exécutif communal, alors qu'elle aurait pu prolonger son mandat de 4 ans et repartir pour une nouvelle législature.

Je l'avais sollicitée pour cela à plusieurs reprises. Elle m'avait tout simplement répondu : « Carlo, j'apprécie ta démarche, mais n'insiste pas ! J'ai un grand projet qui me tient tout particulièrement à coeur et auquel je veux me consacrer pleinement : la révision de la Constitution Genevoise. » Un travail astreignant, complexe et délicat auquel elle tenait à y apporter le fruit de ses expériences et surtout, défendre les valeurs auxquelles elle était profondément attachée.

Dans ce contexte elle a assumé de 2008 à 2012 le rôle de cheffe de la délégation du Parti Démocrate Chrétien dans cet important chantier de nos institutions. Celles et ceux qui l'ont côtoyée dans ce travail titanesque peuvent témoigner, bien mieux que je ne puisse le faire, de l'importante contribution qui a été la sienne à ce projet.

On dit souvent que derrière un grand homme il y a toujours une femme ! La réciproque est également

vraie. Cher Michel, dans toutes les activités de Béatrice tu as toujours été derrière elle, dans l'ombre mais omniprésent, pas toujours facile, d'un soutien précieux et indéfectible. Tu as ainsi pleinement contribué à sa réussite et à son épanouissement personnel. Et au nom de tous les amis Démocrates Chrétiens suisses et genevois et de la Section d'Onex en particulier, je voulais te dire un grand merci, t'exprimer notre vive sympathie et l'expression de nos sentiments émus.

Chère Béatrice, tu nous a quitté bien trop tôt et tu laisses ta famille et tes amis dans la peine. Dans la peine, mais fiers de toi et reconnaissants pour tout ce que tu leur a apporté, et que tu nous a apporté. Cette peine qui est en nous est quelque peu atténuée par le fait que tu sois partie en pleine lumière, dans cet esprit chrétien qui t'a constamment guidée et que tu as pleinement réussi ta vie. Et cela vaut bien plus, que toute autre chose au monde.

Je m'attardais ces jours-ci sur les images rétrospectives des actualités communales que nous offre chaque jour notre télévision locale. J'ai bien observé, avec davantage d'attention que d'habitude et pour cause, ton comportement, tes expressions, l'attention que tu portais à tes interlocuteurs. Mais ce qui m'a frappé le plus, c'est surtout ton regard. Un regard serein et épanoui ! Serein sans doutes par le bonheur du devoir accompli ; épanoui par une vie bien remplie et généreusement partagée. Ce regard et ton souvenir resteront gravé pour toujours dans ma mémoire et dans celles des personnes qui ont eu le bonheur de te connaître, de t'apprécier et de t'aimer.

A Dieu Béatrice. Merci et repose en paix.

*Carlo Lamprecht  
le 21 août 2014*



# ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MOBILITÉ : IL EST TEMPS QUE VOUS DONNIEZ VOTRE AVIS !

**Chose promise, chose due : dès mon arrivée à la tête du DETA, j'ai annoncé vouloir mettre en place une large consultation sur le libre choix du mode de transport afin de permettre aux Genevois de faire entendre leurs voix dans le cadre de l'élaboration de la loi-cadre sur la mobilité que je souhaite déposer au Grand Conseil en fin d'année.**

Durant tout l'été mes services et moi sommes allés à la rencontre des Genevoises et des Genevois pour leur offrir la brochure « Les transports genevois en chiffres ». Ce document synthétise les principales statistiques liées à la mobilité genevoise, accessibles pour la première fois au grand public. J'ai souhaité que la population et les autorités partagent ces chiffres, afin que chacun puisse se rendre compte de la réalité et des enjeux des transports aujourd'hui à Genève. J'ai également profité de l'été pour rencontrer les associations sur le terrain, afin de faire le tour des points négatifs comme positifs. Vous pouvez retrouver ces échanges en vidéo sur [ge.ch/notre-mobilite](http://ge.ch/notre-mobilite).

C'est donc sur une base claire et objective que chacun sera ensuite invité à se prononcer sur l'avenir des transports dans notre canton en répondant à un questionnaire. Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre prochain, l'ensemble des Genevois pourra en effet donner son opinion en renseignant le questionnaire que publiera le DETA sur le site Internet de l'Etat. Les réponses, une fois analysées par les services de la direction générale des transports, serviront de base à l'élaboration de la loi sur la mobilité qui doit permettre une application claire du principe de libre choix du mode de transport, inscrit dans la Constitution genevoise.

## PARTICIPEZ !

Dès le 1<sup>er</sup> septembre chacun pourra donner son opinion grâce au questionnaire en ligne disponible sur [ge.ch/notre-mobilite](http://ge.ch/notre-mobilite) ! Pour celles et ceux qui préfèrent un contact direct, le DETA a mis en place des permanences (calendrier ci-dessous).

Les résultats de cette consultation seront présentés à l'automne, et celles et ceux qui auront répondu au questionnaire recevront directement ces informations.

Les Etats généraux des transports vont se poursuivre dès le premier semestre 2015 avec la réorganisation des réseaux de transports publics urbains qu'entraînera la mise en service de la liaison ferroviaire CEVA.

*Luc Barthassat*  
Conseiller d'Etat

## ETAT GÉNÉRAUX : LES PERMANENCES

Secrétariat général du DETA	Service de l'information et de la communication	Direction générale des transports	Gare Cornavin « hall historique »	Bureau des autos
Rue de l'Hôtel de Ville 14	Chemin de la Gravière 4	Chemin des Olliquettes 4	Place Cornavin	Route de Veyrier 86
Lundi 8 sept. 9h - 13h	Du lundi 8 au vendredi 12 sept. 9h - 12h 14h - 17h	Mercredi 10 sept. 13 h - 17h		Vendredi 12 sept. 13h - 16h
Lundi 15 sept. 9h - 13h	Du lundi 15 au vendredi 19 sept. 9h - 12h 14h - 17h	Mercredi 17 sept. 13h - 17h		Vendredi 19 sept. 13h - 16h
Lundi 22 sept. 9h - 13h	Du lundi 22 au vendredi 26 sept. 9h - 12h 14h - 17h	Mercredi 24 sept. 13h - 17h	Jeudi 25 sept. 13h -19h	Vendredi 26 sept. 13h -16h

# EPURATION ETHNIQUE ET PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS D'ORIENT : L'INDIFFÉRENCE HONTEUSE DE L'OCCIDENT

C'était en janvier 2011, lors du congrès de Pratteln. Dans son discours, Christophe Darbellay avait dénoncé la persécution des Chrétiens d'Orient et sommé le Conseil fédéral d'agir en conséquence en les protégeant contre le nettoyage ethnique et religieux qui adviendrait inéluctablement.

## Une voix dans le désert

Berne, à l'instar d'ailleurs de toutes les chancelleries occidentales, avait choisi la voie la voie de l'indifférence et de la lâcheté.

Plus de trois ans ont passé. Le résultat de cette *Realpolitik* méprisable est là, devant nous, dans toute son horreur: nous assistons à la destruction sournoise et fatale des sociétés chrétiennes ancestrales en Afrique du Nord et en Orient.

En Irak, où les Chrétiens étaient installés aux bords du Tigre et de l'Euphrate depuis le 1<sup>er</sup> siècle et qui étaient encore 1 million et demi au début des années 80, l'épuration ethnique pure et simple menée par l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIL) a remplacé les attaques ciblées. Les appels à l'aide des Chrétiens de la plaine de Ninive ont été sciemment ignorés par l'Occident. Ce fut alors pour eux et pour d'autres minorités, en particulier les Yézidis, l'exil forcé sans eau, sans nourriture et sans protection de la plaine de Ninive vers les montagnes du Kurdistan. Avec les 150 000 Chrétiens de Bagdad, ils étaient les derniers survivants du Christianisme dans le pays.

Le sort des Chrétiens de Syrie apparaît tout aussi tragique. Ils étaient encore deux millions avant le si mal nommé *printemps arabe*. 450 000 chrétiens ont déjà fui le pays. Mais «l'été des Barbares sous le sommeil des lâches» – comme un ancien

compagnon de route de François Bayrou qualifiait les atrocités djihadistes de ces derniers mois – a amplifié le phénomène. C'est aujourd'hui la valise ou le cercueil. Tout indique que si rien n'est fait, il ne restera bientôt plus rien du Christianisme syrien bimillénaire.

Mais il serait malheureusement faux de réduire la tragédie des Chrétiens d'Orient à ces deux seuls pays.

Aujourd'hui, de la Turquie au Liban, en passant par l'Egypte, la situation des Chrétiens s'est tellement dégradée que la question de leur présence en Orient à court terme peut être légitimement posée.

Les Chrétiens de Turquie, constitués principalement des communautés arméniennes et grecques, sont en voie de disparition: fréquemment objets d'agressions, voire d'assassinats, comme celui de l'évêque d'Antioche, ils sont par ailleurs discriminés perfidement par un Etat qui, sous couvert d'Islamisme «light», porte toujours d'avantage atteinte à leur liberté religieuse.

Les Coptes, qui étaient profondément ancrés dans la société égyptienne jusque dans les années 60, sont aujourd'hui relégués au rang de parias, quand ils ne sont pas assassinés par les suppôts des Frères Musulmans. L'éditorialiste Hani Shukrallah a d'ailleurs courageusement écrit dans le grand quotidien du Caire, *Al-Ahram*: «Le fanatisme et l'intolérance continuent de se propager au cœur de notre société (...). Ce qui était impensable auparavant ne relève plus du fantasme: une Egypte sans Chrétiens.»

C'est un euphémisme de souligner que la situation des Chrétiens du Liban a été affectée par les guerres civiles syriennes et irakiennes. Autrefois

toutes puissantes, les différentes communautés chrétiennes libanaises perdent, année après année, de leur influence. Le pacte social libanais, dépendant du respect de fragiles équilibres, est plus que jamais menacé par les éclats mortels des conflits voisins. Pour la première fois depuis l'indépendance du pays, l'élection d'un Chrétien à la Présidence du pays est remise en cause. Se pose aujourd'hui la question de l'exode. Les villages abandonnés de la vallée de Kadisha, fief maronite parmi les fiefs maronite, témoignent de l'émigration massive des Chrétiens du Liban.

Au regard du drame des Chrétiens d'Orient, l'insensibilité de l'Occident ne peut que laisser songeur. Pourquoi cette indifférence ? Plusieurs pistes peuvent être évoquées : une *Realpolitik* médiocre et lâche voulant qu'il convient de privilégier les intérêts économiques et d'éviter de froisser certaines puissances de la région ? Un malaise face aux propres racines chrétiennes de l'Occident et à son histoire ? Une christianophobie latente née d'une laïcité agressive, hypothèse qui a été avancée tant par des sociologues français du CNRS que par le Vatican

Pourtant, la défense des Chrétiens d'Orient est un combat en faveur de l'Universalité et d'une certaine vision d'un monde dans lequel pourraient cohabiter en bonne intelligence des peuples d'ethnies, de races et de religions différentes. Il est à cet égard consternant que la gauche suisse, d'habitude si prompte à se mobiliser et à évoquer le « bien vivre ensemble », ait brillé par sa discrétion sur cette tragédie.

Mais ce combat ne doit pas être laissé par le Parti Démocrate-Chrétien à un certain autre parti, dont les motifs seraient moins honorables puisque guidés non pas par le souci du prochain, mais par la haine de l'autre. Ainsi que l'avait écrit l'éditorialiste du *Temps* Patricia Briel : « (...) le silence et l'indifférence face aux sorts des chrétiens d'Orient sont dangereux. Car ils créent un appel d'air dans lequel s'engouffrent déjà les partis populistes et d'extrême droite. »

L'initiative de l'UDC contre les minarets constituait le premier exemple. Sous prétexte de défendre des Chrétiens d'Orient dont il n'avait que faire, le parti populiste et xénophobe jouait sur la peur des

musulmans, sachant qu'il ne peut exister que dans la discorde et la division.

Le Parti Démocrate-Chrétien, au travers de ses engagements pour la liberté religieuse, de la fin du Sonderbund jusqu'à son combat contre l'initiative anti-minarets, a une légitimité pour défendre les Chrétiens d'Orient. Au regard de son histoire, il en a même le devoir.

### Alors que faire ?

Oui, il faut bien sûr condamner ces persécutions ; mais il faut surtout agir, même s'il est déjà très tard, pour infléchir la politique du Conseil fédéral et protéger les derniers Chrétiens d'Orient.

L'asile aux Chrétiens d'Irak et de Syrie, au même titre qu'aux autres minorités victimes d'épuration ethnique, doit être garanti. Mais il convient aussi et surtout de permettre le maintien sur place de ce qui subsiste des communautés chrétiennes d'Orient. Une aide humanitaire toute particulière doit être accordée, partout où cela est possible. La destruction des barbares djihadistes – et pas seulement quand ils menacent une base militaire américaine – devrait figurer au programme d'une grande coalition internationale à laquelle notre pays pourrait prendre part. Enfin, il faudra que la Suisse, comme d'autres pays Européens au demeurant, se penche, plutôt tôt que tard, sur le rôle exact joué par l'Arabie Saoudite et le Qatar dans le financement de certains groupes djihadistes. A cet égard, la Suisse peut-elle tolérer qu'une fédération sportive, à qui elle a octroyé une exonération fiscale totale en raison de son prétendu rôle d'utilité publique, attribue l'organisation de sa coupe du monde à un pays soupçonné de stipendier des organisations djihadistes ?

Voici venu le temps de la dénonciation et de l'action pour infléchir l'indifférence honteuse de l'Occident.

Sébastien Desfayes  
président

# NOUVELLE LOI SUR LA POLICE (LPOL)

## RÔLE DÉTERMINANT DU PDC POUR UNE POLICE MODERNE ET EFFICACE

Sur fond de grèves des policiers et de comportements plus que discutables, voire franchement déshonorants de certains d'entre eux, le Parlement aura à se prononcer, le 28 août prochain, sur la nouvelle loi sur la police, telle qu'issue des travaux de commission.

Alors que la criminalité s'est adaptée et a évolué particulièrement rapidement avec son temps, les moyens pour la combattre ont stagné dangereusement depuis trop longtemps. Ainsi, le Conseil d'Etat se devait-il de restructurer, réorganiser en profondeur et moderniser l'ensemble des forces de police pour répondre à ses missions premières de protection et de sécurité des personnes et des biens.

Exit, ainsi, la loi sur la police de 1957 et sa structure actuelle obsolète et inadaptée, composée de 3 unités opérationnelles (gendarmerie, police judiciaire, police de sécurité internationale) pour laisser place à une réorganisation profonde et à une vision moderne de ce que doit être la Police du 21<sup>e</sup> siècle à Genève.

La nouvelle LPol jette ainsi les fondements d'une réforme globale entamée depuis 3 ans et qui s'achèvera avec l'adoption du projet «Police 2015», aboutissement final du renforcement de l'ensemble de la chaîne sécuritaire.

La nouvelle LPol comprend désormais 5 services opérationnels, organisés par missions et gouvernés par des liens institutionnels et hiérarchiques clairs et précis :

- \_ **Police-secours**, pour intervenir en urgence en tout temps et en tout lieu, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens et rétablir l'ordre public, tout en prévenant la commission d'infractions par une présence visible et permanente ;
- \_ **la Police judiciaire** dévolue à la recherche d'informations, aux enquêtes, à la prévention et au traitement d'infractions graves ou complexes ;
- \_ **la Police de proximité**, visible dans la rue et développant un partenariat durable avec la

population et l'ensemble des institutions privées et publiques, notamment les communes et le monde associatif, ainsi que les représentants du domaine social et de l'éducation. Par son ancrage sur le territoire cantonal avec ses postes de police, elle préviendra également la criminalité selon les spécificités sociétales de chacun des secteurs dans lesquels elle est déployée, contribuera à la cohésion sociale, participera à la résolution de problèmes et recueillera des renseignements ;

- \_ **la Police internationale** assurera, quant à elle, la sécurité des personnes, des biens et des lieux en lien avec les activités diplomatiques, consulaires et internationales de Genève, assurera la sécurité de l'aéroport, ainsi que des missions déléguées par la Confédération dans des domaines spécifiques (par exemple de la migration) ;
- \_ **la Police routière** assurera la sécurité des voies de circulation, surveillera le trafic, contribuera à la fluidité de celui-ci et mènera des actions de prévention et de dissuasion.

Une fois les principes structurels susvisés établis et acceptés par l'ensemble des intervenants, syndicats y compris, tout aurait pu, et dû, se dérouler dans le meilleur des mondes lors des travaux de commission.

C'était sans compter sur la mauvaise foi et les retournements de veste de certains, la défense d'intérêts personnels pour d'autres et le dogmatisme absolu des derniers.

Ainsi, sur fond de projet de réforme à venir des grilles salariales de toute la fonction publique (projet SCORE), le (trop) puissant syndicat de police, l'UPCP, a ouvert les feux en lançant mouvements syndicaux et grèves « préventives » – concept pour le moins inédit – pour entraver les travaux des députés et du Conseil d'Etat et revendiquer des aspects de rémunération qui n'avaient rigoureusement rien à faire dans la LPol.

L'amalgame entre une loi strictement organisationnelle (LPol) et un projet de loi, pourtant encore

en cours d'élaboration, consacré aux seuls salaires et rémunérations de la fonction publique, était dès lors consommé et la confusion des genres digérée.

D'une mauvaise foi absolue, l'UPCP affirmait que la nouvelle LPol diminuait leurs salaires et supprimait certains acquis sociaux, comme la prime pour risques inhérents à la fonction de policier, ainsi que le remboursement intégral des frais médicaux de ces derniers (prime maladie, franchise et participation aux coûts), dont ils sont les seuls, dans la fonction publique, à bénéficier.

Le parti socialiste et l'extrême gauche leur emboîtaient directement le pas pour affirmer, vraisemblablement par souci électoraliste, qu'un acquis social était, selon leur définition, un dû ad vitam aeternam et ne se discutait pas, quand bien-même le canton cumulerait une dette de 13 milliards et verrait sa situation budgétaire au plus mal pour les années à venir.

Le MCG, fidèlement suivi par de dociles commissaires UDC, fermait la danse en infiltrant de façon scandaleuse, à l'aide de ses policiers-députés, la commission judiciaire et de la Police pour polluer les travaux et se concocter une loi « sur-mesure », faisant fi de la plus élémentaire éthique au regard de l'interdiction des conflits d'intérêts. Grâce à leurs 4 (parfois 5) commissaires, cumulant les fonctions de député, policier ou ancien policier, ou encore membre du comité de l'UPCP, le MCG et l'UDC s'assuraient une influence certaine sur les travaux de la LPol.

C'est ainsi que, par un extraordinaire tour de force, ces derniers réussissaient à réintroduire des notions de rémunération dans une loi organisationnelle, soit le remboursement intégral des frais médicaux.

Le PDC, seul à partir au combat, dénonça vigoureusement, sur la forme d'abord, des procédés dignes de régimes de républiques bananières en interpellant formellement le Bureau du Grand Conseil sur la teneur de la disposition légale qui interdit à tout député ayant un intérêt personnel et direct sur l'objet à étudier de se prononcer et de voter.

Sur le fond ensuite, le PDC affirma ses valeurs en rappelant qu'il était pour le moins inéquitable,

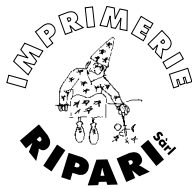
voire choquant, au vu des conditions d'emploi des policiers de continuer à leur servir de tels privilèges, alors que les finances de l'Etat sont à ce point critiques et qu'elles l'ont récemment forcé à diminuer de 50% les subsides aux personnes les plus précarisées de l'Hospice général. Le PDC ne pouvait décemment pas soutenir de telles inégalités de traitement.

Pour mémoire, la rémunération d'un jeune gendarme s'élève à quelque Fr. 98 000.- par année à la sortie de l'école de police, Fr. 118 000.- après 10 ans de service. Il bénéficie de primes de risques, primes de nuit, compensations pour service de piquet, indemnités forfaitaires pour frais et débours, frais médicaux intégralement remboursés, heures supplémentaires payées jusqu'à 200%, 6 semaines de vacances par année, retraite à 58 ans et caisse de pension aux conditions absolument imbattables, distinctes du reste de la fonction publique, et renflouée à bien plaisir à titre de cotisations extraordinaires, depuis 2003, à hauteur de 166,6 millions de francs.

Rappelant publiquement ces quelques éléments, le commissaire PDC à la commission judiciaire et de la Police s'est inévitablement attiré les foudres du MCG, des syndicats de police et des policiers eux-mêmes, preuve – s'il en fallait une – que les positions de la députation démocrate-chrétienne sont justes et que toutes les vérités, même les plus gênantes, ne sont pas bonnes à dire.

Conscient de sa responsabilité en tant que parti gouvernemental et des enjeux majeurs relatifs à l'organisation de la Police, le PDC, de façon consensuelle, soutiendra cette loi et les privilèges qu'elle consacre, mais provisoirement et momentanément uniquement ! Le PDC entend en effet rétablir l'équité et l'égalité de traitement avec le soutien des partis responsables, en particulier celui du PLR, lors de l'étude du projet SCORE.

*Vincent Maitre  
député et président de la commission  
judiciaire et de la Police*



**Venez nous trouver,  
on va vous faire  
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex  
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12  
E-mail: [imp.ripari@bluewin.ch](mailto:imp.ripari@bluewin.ch)

**BOSSON**

Ch. de la Marbrerie 6  
CH - 1217 Sarcelle  
Tél: 022.343.89.50  
Fax: 022.343.14.41  
Mail: [info@bosson.ch](mailto:info@bosson.ch)  
Web: [www.bosson.ch](http://www.bosson.ch)

**SE CHAUUFFER AU MAZOUT**

**La chaleur  
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,  
station service 24/24, charbon,  
bois de cheminée, charbon de bois,  
gaz, location de grills/broches,  
révision de citernes.

**BOCCARD PARCS et JARDINS SA**

**Une force de la nature.**

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny  
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

**BR** Barthélémy Roch  
Gestion immobilière  
Fiduciaire

**Barthélémy Roch**

26, route de Pré-Maraix  
1233 Bernex  
Tél. 022 850 00 15  
Fax 022 850 00 15  
[roch.barthelemy@bluewin.ch](mailto:roch.barthelemy@bluewin.ch)



**Edouard BRUN & Cie S.A.**

Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - [www.regiebrun.ch](http://www.regiebrun.ch)

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes  
Genève